

Nice, le 18 janvier 2021

La première navette autonome du territoire va circuler dans la zone industrielle de Carros

Dans le cadre du programme national « Territoires d'industrie », Université Côte d'Azur et la Métropole Nice Côte d'Azur, en partenariat avec Côte d'Azur Industries Plaine du Var, la Banque des Territoires et la Région Sud Provence Côte d'Azur, conduit une étude de préfiguration et expérimentation de navette autonome sur la zone industrielle de Carros le Broc.

Dans cet objectif, Université Côte d'Azur a présenté sa navette autonome nouvellement intégrée à sa plateforme technologique collaborative « Smart City Innovation Center » à la presse le vendredi 15 janvier à l'IMREDD en présence de Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Noël Dimarcq, vice-Président Recherche et Innovation, représentant Jeanick Brisswalter, Président d'Université Côte d'Azur, Marc Raiola, Président de Côte d'Azur Industries Plaine du Var (CAIPDV), Richard Curnier Directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de la banque des territoires et de Pierre-Jean Barre Directeur de l'IMREDD,

+ Des véhicules autonomes au service de la mobilité des citoyens dans les territoires

Le Gouvernement a fait du développement du véhicule autonome un axe structurant de sa politique de mobilité, en particulier pour apporter des réponses aux territoires et aux situations qui ne bénéficient pas aujourd'hui de solutions efficaces de transport public. La stratégie nationale pour le développement des véhicules autonomes publiée le 15 décembre 2020 vise à faciliter l'émergence et le développement de ces technologies, à aider la filière française à se positionner sur ce marché particulièrement porteur, mais aussi à relever le défi de la sécurité et de l'acceptabilité de ces innovations. La stratégie s'appuie pour cela sur les acteurs de cette transformation, les entreprises industrielles et de services et leurs salariés, les laboratoires et les collectivités territoriales.

+ Expérimentation de cas d'usages de véhicules autonomes dans la zone industrielle de Carros

Plus importante zone industrielle de la Métropole Nice Côte d'Azur, Carros a été retenue parmi les territoires pilotes dans le cadre du programme national de reconquête industrielle « Territoires d'Industrie ». Au cœur de son plan de développement, une action spécifique « Mobilité – navette autonome », mettant en synergie les partenaires pour conduire une étude de préfiguration et d'expérimentation de véhicule autonome et de services adaptés aux besoins des salariés de la zone. Associés à de nouvelles formes d'autopartage ou de transport à la demande, ces services peuvent modifier les limites entre transport individuel et collectif et ainsi favoriser la mise en place de nouveaux modèles économiques au regard des politiques de mobilité locales et des capacités à déployer des infrastructures adaptées.

Cette expérimentation vise à démontrer qu'il est possible de faire circuler des véhicules autonomes sans opérateur à bord, dans un environnement similaire à celui d'une agglomération. Elle permettra de valider la technologie et le modèle économique, condition nécessaire pour le déploiement d'un service à grande échelle. En effet, en considération de sa superficie (550 entreprises réparties sur 188 ha) et de sa fréquentation (11 000 salariés), la zone industrielle de Carros constitue un lieu de démonstration idéal.

Au cœur de cette expérimentation, des enjeux de R&D s'articulant autour de la supervision à distance, de la cyber-sécurité, la sûreté de fonctionnement du système de mobilité, les infrastructures connectées intelligentes et l'acceptabilité de l'écosystème.

Caractéristiques du Véhicule autonome MILLA

- 100% électrique et autonome (niveaux 3 et 4)
- Transporte 6 personnes, Service à la demande
- Vitesse max. à 50 km/h en mode autonome et 80 km/h en conduite
- Plateforme capable de rouler sur terrain accidenté
- Autonome Multimodal : conduite en mode manuel et autonome
- 100% électrique avec une autonomie d'au moins 100 km

Le Véhicule autonome MILLA constitue l'une des dernières acquisitions de la plateforme technologique **Smart City Innovation Center** co-financée avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional. La plateforme bénéficie également des co-financements publics de la Métropole Nice-Côte d'Azur, du Département des Alpes Maritimes, de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'État notamment dans le cadre du dispositif « Initiative d'Excellence » du « Programme d'investissements d'Avenir ».

Pour Noël Dimarcq, vice-Président Recherche et Innovation à Université Côte d'Azur, « *le projet présenté illustre bien la stratégie développée par Université Côte d'Azur d'allier Recherche et Innovation. Il montre l'ancrage de l'Université dans son territoire, soucieuse de travailler avec le tissu socio-économique, les industriels et les collectivités locales pour relever les grands défis de la société. Enfin pour appréhender tous ces défis il faut une approche pluri et interdisciplinaire et ce projet de véhicule autonome en est une belle illustration car il allie à la fois de la recherche en numérique, en physique, en robotique mais également en économie, en droit, en psychologie et sociologie.* »

Pour Pierre-Jean Barre, Directeur de l'IMREDD, « *le rôle de l'IMREDD n'est pas de construire cette navette mais d'amener au projet de la méthodologie pour comprendre en quoi elle peut venir en complément de l'offre de mobilité du territoire et en quoi elle serait utile aux 11 000 usagers de la zone industrielle de Carros Le Broc. L'IMREDD travaille à comprendre l'ensemble de ces phénomènes et à faire le lien avec les laboratoires d'Université Côte d'Azur qui travaillent sur ces thématiques de recherche.* »

Pour Christian Estrosi Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur « *avec cette expérimentation de navette électrique autonome dans la zone industrielle de Carros-Le Broc, en partenariat avec Université Côte d'Azur, Nice Smart City, fait de nouveau la preuve de son positionnement de pionnière en matière de nouvelles technologies et de monitoring urbain environnemental. La mise en place d'offres de mobilité innovantes est complémentaire de notre schéma des transports décarbonés et adaptée aux besoins des citoyens et des entreprises du territoire. C'est en se saisissant des opportunités économiques et scientifiques nous permettant de renforcer notre compétitivité et notre attractivité que nous pourrons inventer le monde de demain en alliant croissance économique et écologique.* ».

CONTACTS PRESSE

Université Côte d’Azur – Delphine Sanfilippo - 07 86 84 98 13 – delphine.sanfilippo@univ-cotedazur.fr

Métropole Nice Côte d’Azur – Marjorie Biran – 06 84 57 45 81 - marjorie.biran@nicecotedazur.org